

🔗 Prévisualisation de l'offre d'emploi O074231001221817, ne pas communiquer le lien de cette page.

Agent chargé d'accueil

Offre n° O074231001221817

Publiée le 18/10/2023

Synthèse de l'offre

Employeur	MAIRIE DE VILLAZ 1 PLACE DE LA MAIRIE 74370 VILLAZ
Site web de l'employeur	http://www.villaz.fr
Lieu de travail	VILLAZ
Poste à pourvoir le	02/01/2024
Date limite de candidature	17/11/2023
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métiers	Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives	Grade(s) recherché(s)	Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint adm. principal de 1ère classe
Métier(s)	→ Chargé ou chargée d'accueil		
Ouvert aux contractuels	Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique) Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.		
Temps de travail	Temps non complet, 28h00 hebdomadaire	Télétravail	Non
Management	Non	Expérience souhaitée	Confirmé

Descriptif de l'emploi

La commune de Villaz (3.500 hab) - membre du Grand Annecy - recrute pour le pôle accueil (2 agents) suite à un prochain départ en retraite, un agent en charge de l'accueil sur un poste à temps non complet.

Missions / conditions d'exercice

Sans que cette liste soit limitative, l'agent aura en charge :

- Accueil physique et téléphonique
- Gestions des courriers entrants et sortants et gestion des boîtes mail
- Cantine : gestion de la commande des repas auprès du prestataire - gestion des inscriptions via le logiciel (3D OUEST) - Régie comptable
- Gestion des inscriptions scolaires (logiciel ONDE) - dérogation
- Etat civil : transcription des naissances - décès - déclaration INSEE - gestion des différents registres
- Mariage et PACS : préparation des dossiers de mariage et PACS - préparation des cérémonies, signature des PACS - transcription
- Cimetière : gestion des concessions et du cimetière (Logiciel SIRAP Next'Cim) - relation avec les pompes funèbres
- Divers : organisation de Commission communale des impôts - organisation du repas des aînés - gestion du plan canicule - gestion des vide-grenier
- Polyvalence ou remplacement du second agent d'accueil

Poste à temps non complet 28h sur 4 jours semaine -

Horaires indicatifs : Lundi - jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h. Le mardi 8h30 - 12h et une semaine sur deux 13h30 - 17h ou 15h 18h30.

Profils recherchés

L'agent devra être autonome et rigoureux dans son travail, diplomate dans ses relations aux autres quelque soit le public (habitants, service, élus ou extérieurs par ex)

L'agent devra être réactif et être force de proposition, savoir communiquer efficacement avec les services ou les élus et être force de proposition

Agent devra justifier d'une expérience significative dans un poste équivalent à celui mis en recrutement ou dans les domaines de compétence mentionnés dans l'offre.

Contact

Contact

0450606766

Informations complémentaires

Les candidatures (CV - lettre de motivation et pour les fonctionnaires les 3 dernières fiches d'évaluation) seront adressées impérativement par mail à l'adresse suivante : dgs@villaz.fr - Attention mail in black pensez à vous authentifier

Poste à temps non complet -28h

Renseignements auprès de Valérie URIER - Directrice des services au 04.50.60.67.66 ou dgs@villaz.fr

Rémunération : Traitement indiciaire - RIFSEEP - Collectivité adhérente au CNAS - Ticket resto - participation mutuelle santé et prévoyance

DÉPOSER MA CANDIDATURE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.